

Département du Var
Commune des Arcs-sur-Argens - 83460
ZAC des Bréguières - Lot D

Maître d'Ouvrage



CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

AN5 – NOTICE VRD



GBL ARCHITECTES
10 Rue Marcel Dassault
59700 MARCQ EN BAROEUL

Département du Var
Commune des Arcs
Zac des Bréguières

Nature du document

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX

Phase

AVP

Mission

AMENAGEMENT VOIRIE ET RESEAUX DIVERS DU LOT - D / ZAC DES BREGUIERES

PRESTATAIRE



Téléphone : 04 94 23 93 00
Téléphone : 04 91 79 38 75
www.opsia.fr - contact@opsia.fr

REFERENCES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES

Dossier N° 19 03577-66
Réf. fichier : A_NOTICE_03577-66-A.DGN
Date : 11 Octobre 2019

REDACTEUR

M. AMATE

VERIFICATEUR

C.VIGUIAUD

APPROBATEUR

P.BOURRAS

A	EDITION ORIGINALE	11/10/2019
INDICE	MODIFICATIONS	DATE

SOMMAIRE

1. Description des Infrastructures	2
2. Défrichage et terrassements	3
3. Réseaux d'assainissement des eaux pluviales.....	3
4. Réseau d'assainissement des eaux usées.....	3
5. Réseau d'eau Brute et de lutte contre l'incendie.....	4
6. Réseau d'adduction d'eau potable.....	4
7. Réseau Télécommunication	4
8. Réseau Electricité HTA et BT	5
9. Eclairage Public	5
10. Réseau Gaz.....	6
11. Réalisation des Chaussées	6
12. Génie Civil et Maçonneries :	6
13. Signalisation Routière	6

La présente note technique décrit les ouvrages d'infrastructures à réaliser dans le cadre de l'aménagement du Lot D de la ZAC des Bréguières sur la commune des Arcs.

1. DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES

Le projet prévoit la réalisation d'aménagement de voirie et réseaux divers du Lot D en une seule tranche.

Les travaux prévus consistent et sont définis comme suit :

- Préparation du terrain,
- Mise en place d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales,
- Mise en place d'un réseau d'assainissement des eaux usées,
- Mise en place d'un réseau d'Eau Brute et de lutte contre l'incendie,
- Mise en place d'un réseau d'alimentation en eau potable,
- Mise en place d'un réseau d'électricité,
- Mise en place d'un réseau de télécommunication,
- Mise en place d'un réseau d'éclairage des voies et espaces communs,
- Mise en place d'un réseau de gaz,
- Réalisation des voiries,
 - Voirie Entrée/Sortie principale PL,
 - au Sud-Ouest du projet
2 voies de largeur 8.00m (double sens) avec ilot central avec poste de garde. L'accès principal sera muni de 4 barrières levantes.
 - raccordement sur la voie primaire de la ZAC
 - création de zone de stationnement pour PL à droite de l'entrée principale du Lot D longeant la voie primaire de la ZAC - 25 places PL avec une entrée située au nord du parking
 - Voirie d'Entrée/Sortie de secours,
 - A l'Est du projet,
 - double sens de largeur 6.00m,
 - avec raccordement sur le Giratoire n°3,
 - Voirie à l'intérieur du Lot D,
 - A sens unique sur l'axe principal de largeur 6.00m,
 - Au droit des aires de Béquillage - voirie de largeur 13.40m,
 - Création de 3 places 4m x 8m dédiées spécifiquement aux pompiers situées au Nord-Ouest du projet
 - Espace piéton
 - De largeur variable entre 1.20m et 1.60m,
- Réalisation d'ouvrages connexes de voirie (mur de soutènement),
- Réalisation des espaces verts,
- Mise en œuvre de la signalisation et des équipements de sécurité.

2. DEFRICHAGE ET TERRASSEMENTS

Avant le démarrage des travaux de terrassements, une préparation sera nécessaire pour dégager l'emprise du projet. De manière générale, toutes les zones concernées par le projet seront défrichées préalablement au décapage de la terre végétale.

Après défrichage, la surface de la totalité de l'emprise des voies sera décapée sur une épaisseur de 0,30 mètres. Les déblais essentiellement constitués de terre végétale seront régalez dans les zones d'espaces verts périphériques, mis en œuvre dans les espaces verts aux abords des voiries à créer ou stockés sur place en vue de leur réutilisation ultérieure.

Après décapage, les terrassements en masse des voiries seront réalisés en déblais/remblais pour atteindre la cote du fond de forme conformément aux structures décrites dans le paragraphe concernant la voirie.

3. RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLOUVIALES

Pour mémoire, il est rappelé que les superficies imperméabilisées des lots de la ZAC des Breguières sont compensés par la création de bassin de rétention collectif à la ZAC.

A ce titre, aucune compensation n'est prévue dans l'aménagement du Lot D.

Le traitement qualitatif des eaux pluviales comprend le même procédé par la création d'ouvrage de traitement commun pour chaque bassin écreteurs.

Le projet prévoit la séparation de la plateforme en 2 bassins versants conformément aux préconisations du dossier Loi sur l'Eau rédigé par le cabinet Eaux et Perspectives en Juillet 2007 :

- Zone Est
- Zone Ouest

Les ruissellements générés sur chaque zone seront dirigés via des pentes de voirie vers un réseau de collecte spécifique qui se rejette dans le bassin de rétention n°2 pour la zone EST et qui se rejette dans le bassin de rétention n°3 de la ZAC pour la zone Ouest.

Les canalisations EP projetées seront comprises entre Ø 400 mm et Ø 600mm.

4. RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

4.1. CARACTERISTIQUES DU RESEAU EU EXISTANT :

Un réseau d'assainissement des eaux usées est présent sous les voies primaires de la ZAC et permettra le raccordement du lot D.

4.2. CARACTERISTIQUES DU RESEAU EU PROJETE :

Les eaux usées seront collectées de manière gravitaire dans des canalisations en PVC CR8 de diamètre 200 mm sous voirie ou espaces verts.

Des regards de diamètre 800 mm ou 1000 mm seront mis en place à chaque changement de direction ou changement d'altimétrie (chute) et tous les 80 mètres au maximum.

Les branchements seront constitués de canalisation en PVC CR8 de Ø160 mm.

Deux points de rejet sont prévus : le premier est situé devant l'entrée principale prenant en charge une partie du réseau EU au Sud-Ouest de l'emprise du projet. Le second point de raccordement sera créé à proximité du Giratoire, sous l'accès pompier situé à l'Est du projet.

5. RESEAU D'EAU BRUTE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. CARACTERISTIQUES DU RESEAU EXISTANT :

Un réseau d'eau brute de Ø400mm est présent sous les voies primaires de la ZAC et permettra le raccordement du lot D.

5.2. CARACTERISTIQUES DU RESEAU EB PROJETE :

Le réseau d'Eau Brute à créer du Lot D sera raccordé sur le réseau existant situé sous la voie primaire.

Le réseau sera constitué de canalisations en fonte ductile de diamètre 350mm et sera maillé en périphérie du bâtiment.

Les poteaux incendie, positionnés tous les 150m, seront alimentés par une fonte ductile de Ø150mm.

6. RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

6.1. CARACTERISTIQUES DU RESEAU EXISTANT :

Un réseau d'adduction en eau potable est présent sous les voies primaires de la ZAC et permettra le raccordement du lot D.

6.2. CARACTERISTIQUES DU RESEAU AEP PROJETE :

Le réseau d'adduction d'eau potable à créer dans le Lot D permettra l'alimentation de la plate-forme logistique.

Il sera raccordé sur le réseau existant situé en attente : un compteur alimenté par un réseau AEP Ø63mm est présent en limite de lot.

7. RESEAU TELECOMMUNICATION

7.1. CARACTERISTIQUES DU RESEAU EXISTANT

Un réseau de télécommunication est présent sous les voies primaires de la ZAC et permettra le raccordement du lot D.

7.2. CARACTERISTIQUES DU RESEAU PROJETE

Le réseau de télécommunication à créer dans le Lot D permettra l'alimentation de la plate-forme logistique.

Il sera raccordé sur la chambre L1T existante, située au droit de l'entrée principale du Lot D.

Les chambres de tirage sont de types K2C (sous zone de circulation) ou L2T (sous espace vert). Elles seront positionnées tous les 100m et à chaque changement de direction.

Les branchements seront constitués de 3 x Ø 42/45 mm et d'un regard de branchement LOT.

8. RESEAU ELECTRICITE HTA ET BT

8.1. CARACTERISTIQUES DU RESEAU EXISTANT

Un réseau Electrique HTA est présent sous les voies primaires de la ZAC et permettra le raccordement du lot D.

8.2. CARACTERISTIQUES DU RESEAU HTA PROJETE

Il est prévu le raccordement du réseau HTA sur la boucle en attente située sous l'entrée principale.

Depuis cette boucle, un réseau HTA sera mis en place jusqu'à l'implantation d'un poste de transformation privé positionné dans le bâtiment (Angle Sud-Ouest).

8.3. CARACTERISTIQUES DU RESEAU BT PROJETE

L'alimentation électrique BT du bâtiment sera assurée par le poste privé décrit au paragraphe précédent.

L'alimentation électrique BT du poste de garde et des barrières levantes sera assurée par le poste de transformation public situé au Nord de l'opération. Ce raccordement sera conditionné par une convention entre ENEDIS et l'acquéreur du Lot D.

9. ECLAIRAGE PUBLIC

9.1. CARACTERISTIQUES DU RESEAU EXISTANT

Il existe aujourd'hui un réseau d'éclairage sur l'ensemble des voies et stationnements de la ZAC des Brèguières.

Par ailleurs, une portion de ce réseau est située sur l'aménagement du Parking PL (Sud-Est de l'opération).

9.2. CARACTERISTIQUES DU RESEAU PROJETE

Le système d'éclairage des voies et des zones de stationnement est constitué de 2 réseaux distincts :

- Réseau d'éclairage public : Le réseau alimentera les candélabres situés dans l'emprise du parking Poid lourd. Ce réseau sera alimenté par le réseau existant.
- Réseau d'éclairage interne du Lot D : Le réseau alimentera les candélabres situés dans l'emprise du lot D. Ce réseau sera alimenté par armoire de commande située dans le local technique.

Le réseau d'éclairage est constitué de candélabres doubles ou simples de hauteur variable selon leur implantation.

10. RESEAU GAZ

10.1. CARACTERISTIQUES DU RESEAU GAZ EXISTANT

Un réseau de gaz est présent sous les voies primaires de la ZAC et permettra le raccordement du lot D.

10.2. CARACTERISTIQUES DU RESEAU GAZ PROJETE

Le réseau de distribution de gaz naturel du Lot D sera raccordé à partir du réseau existant situé à l'entrée du site.

Le réseau principal sera positionné sous voirie et alimentera la chaufferie du bâtiment.

Ce réseau sera en polyéthylène Haute densité de diamètre 110mm.

11. REALISATION DES CHAUSSEES

A ce stade d'étude, deux types de structure ont été considérés :

■ Voirie Lourde :

Après traitement du fond de forme sur une épaisseur estimée à 0,40m, il sera mis en place une couche de fondation et de réglage en grave non traitée 0/20 d'épaisseur 0,10 mètre.

En partie supérieure de cette couche de réglage, une couche de base en Enrobé à Module Elevé 0/14 d'épaisseur 0,11 mètre est mise en œuvre après réalisation d'une couche d'imprégnation.

La couche de roulement sera constituée d'un béton bitumineux à Module Elevé 0/10 de 0,06 mètre d'épaisseur après mise en œuvre d'une couche d'accrochage.

■ Trottoir et piétonnier :

Après terrassement du fond de forme et mise en œuvre d'un géotextile, il sera mis en place une couche de base en grave non traitée 0/20 d'épaisseur 0,45 mètre. La couche de roulement sera traitée en enrobé sur une épaisseur de 5cm.

Les bordures à mettre en œuvre sont de types suivants :

- Bordure béton de type T4 basse pour les limites de voirie longée par une noue de collecte des eaux pluviales
- Bordure béton de type T4 pour les autres
- Bordure béton type P1 en délimitation des espaces verts

12. GENIE CIVIL ET MAÇONNERIES :

Pour la réalisation de la plateforme et de par son altimétrie telle définie sur le plan n°4, il sera prévu la création d'un mur de soutènement en délimitation des infrastructures primaires de la ZA, au Sud de l'opération.

Ce mur comprendra une hauteur variant entre 1.00m à 4.00m sur un linéaire de 430 mètres environ.

13. SIGNALISATION ROUTIERE

La signalisation horizontale et verticale réglementaire sera mise en place sur la totalité des voies et parkings du Lot D, y compris sur le parking poids lourd situé à proximité de l'entrée principale.